





SAMUP: Syndicat des Artistes-Interprètes et Enseignants de La MUsique,

de La Danse, des Arts Dramatiques et des Autres Métiers Connexes du Spectacle
- Union Nationale SAMUP –

21 bis rue Victor Massé 75009 Paris (métro Pigalle ou Saint-Georges)

Stage gratuit ouvert à tous

Lundi 23 et mardi 24 octobre 2023 de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Inscription obligatoire: samup.synd@gmail.com ou au 01 42 81 30 38

Stage SAMUP de 2 jours dédié à la formation des artistes-interprètes sur leur réalité professionnelle qui inclut notamment les droits sociaux des artistes-interprètes et les droits de propriété intellectuelle permet de délivrer une formation dispensée par plusieurs organisations professionnelles sociales et de propriété intellectuelle qui rentre dans le cadre des actions de défense, de promotion et d'information engagées dans l'intérêt des artistes- interprètes et de leurs œuvres

Les intervenants sont des personnalités et responsables des différentes organisations professionnelles, institutions, sociétés civiles de gestion collective des droits d'auteurs et droits voisins qui jalonnent le parcours des artistes- interprètes.

PROGRAMME

— Le statut de l'artiste	— Les aides à la création et à la diffusion
Intermittent du spectacle- Pôle Emploi- Droits à la formation	
— Professeur de Musique	— Réforme de la retraite : quelles conséquences ?
Enseignement Public, Enseignement Privé	
— Le disque, l'enregistrement	 Les droits syndicaux
Pour les adhérents, le voyage, l'hébergement et les repas sont pris en charge par le SAMUP. Le repas du midi est pris en charge pour tous les stagiaires.	
Nom / Prénom :	
Adresse:	
Email :	
Tél. : Por	table:
B	

LE SAMUP



VOUS ACCOMPAGNE







QUELQUES REVENDICATIONS ET ORIENTATIONS DU SAMUP

Le SAMUP est un outil syndical au service des travailleuses et des travailleurs par son action juridique et ses orientations.

Le SAMUP réfute les injustices et les inégalités croissantes et défend un projet de société avec des choix écologistes et humanistes.

Les travailleuses et travailleurs concernés, peu syndiqués, isolés, marginalisés, précarisés, sont souvent mal outillés pour se protéger par le droit du travail.

Il est toujours préférable d'agir plutôt que de subir et c'est pourquoi le SAMUP revendique une véritable égalité des droits s'agissant notamment de :

- L'égalité de traitement pour tous les salariés (petites et grandes Entreprises);
- Du droit à la formation professionnelle;
- De la mise en place d'un véritable droit syndical dans les Très Petites Entreprise;
- De l'extension du statut des intermittents du spectacle à l'ensemble des salariés des Très Petites Entreprise de moins de 11 salariés.

Dans les branches des services à la personne, du bâtiment, du nettoyage, des commerce, de la restauration...), le SAMUP construit des revendications spécifiques formulées par les actifs de chacun des secteurs respectifs.

Le SAMUP est l'expression de ses sympathisants de ses adhérents de ses militants de ses responsables

L'adhésion au SAMUP est un acte libre, solidaire, qui peut prendre fin au moment où l'adhérent le souhaite. Il n'y a aucun enrôlement. Le fait d'être adhérent n'interdit nullement de penser, de voter suivant ses opinions.

Militant, adhérent, sympathisant, qui suis-je?

- Militant : désigne celui qui milite et consacre donc du temps au SAMUP. Or, il y a autant de militants chez les adhérents que les sympathisants!
- Adhérent : désigne celui ou celle qui remplit un bulletin d'adhésion et verse une cotisation annuelle.
- Sympathisant : désigne celui ou celle qui figure dans le fichier du SAMUP sans être adhérent
- Responsable : désigne celui ou celle qui après un vote à bulletin secret, s'est vue attribuer des responsabilités dans le fonctionnement de notre syndicat.

Le SAMUP est un lieu de débats, de réflexion, de propositions.

L'analyse, la réflexion précédant toute décision, chaque projet est débattu, chaque proposition est discutée au Conseil Syndical et dans les Commissions de Branches.

Les militants du SAMUP interviennent toujours dans le sens des intérêts de tous. Par leur vigilance, ils empêchent que des textes néfastes soient adoptés.

SAMUP —21 bis, rue Victor Massé 75009 Paris

Tél.: 01 42 81 30 38

e-mail: samup.synd@gmail.com site: https://www.samup.org

Présidente : Roberta ROMAN

Secrétaire Général : **François NOWAK** Trésorier : **Guillaume DAMERVAL**

Président d'honneur : Pierre BOULEZ (1979-2016)